

Pédagogie mise en œuvre.

La pédagogie mise en œuvre en enseignement religieux est la **pédagogie par objectifs** :

1. La **visée pédagogique** pour le niveau (objectif terminal) est précisée dans les programmes définis par les autorités religieuses.
2. Chaque séquence met en œuvre un objectif séquentiel (objectif spécifique).
3. Chaque séance met en œuvre un objectif de séance et des objectifs secondaires de savoir (connaissances), savoir-faire (capacités, apprentissages, aptitudes) et savoir être (comportements, attitudes). Ces objectifs sont pédagogiques, et donc évaluables, et ne sont pas mis en œuvre pour mesurer la foi des élèves.
4. La démarche préconisée en enseignement religieux est la **démarche inductive**. Elle met l'élève en situation de découverte, lui permet d'observer, d'analyser, de construire ses savoirs, de bâtir des règles ou concepts et de les généraliser. Cette pédagogie d'initiation lui permet de construire et d'acquérir des compétences.
5. L'enseignant a prioritairement un rôle d'initiateur. Il élabore les séquences choisies en fonction de l'intérêt de son groupe classe, de la transversalité disciplinaire et des contenus de la foi chrétienne. Il fait circuler la parole entre les élèves en suscitant l'approfondissement par une pédagogie des questionnements.

La structure séquentielle au 2^{ème} degré : collège et lycées

Chaque thème d'étude abordé est déployé sur un nombre de 5 séances quel que soit le niveau d'enseignement **en COLLEGE, en LYCEE** le nombre de séances est plus important. Ce déploiement suit toujours la même trame pédagogique :

- Une séance d'OUVERTURE THEMATIQUE (O.T.). C'est une séance d'évaluation formative - diagnostique. Elle évalue le positionnement de l'élève, suscite son intérêt pour le thème. Il s'agit ici d'arriver à un point de compréhension réciproque qui permettra de construire par déploiements successifs l'intelligence du thème. Cette séance doit être éminemment et exclusivement expressive pour l'élève.
 - Plusieurs séances de DEPLOIEMENT THEMATIQUE apportent des éléments culturels de littérature, d'histoire, de faits religieux, d'art,... et patrimoniaux pour enrichir la démarche des élèves.
- Une séance parmi ces déploiements thématiques est tout particulièrement consacrée à la CULTURE TRANSVERSALE (D.C.T). Il s'agit dans ce déploiement de permettre une cohérence d'enseignement pour l'élève. Nous lui proposons, en effet, un regard transversal, en

direction des autres disciplines (histoire, français, enseignements des arts plastiques et musicaux...). En puisant dans ce fond commun disciplinaire nous souhaitons offrir à l'élève une cohésion, un éclairage pluri disciplinaire. Cependant le regard que nous proposons à l'élève n'est pas le regard d'une discipline spécifique de son cursus, mais c'est à travers le prisme religieux que nous lui permettons de progresser.

- Une séance de déploiement thématique abordera des éléments du patrimoine culturel, littéraire et artistique des religions, (monothéistes au Collège, monothéistes et autres religions et philosophies au Lycée) c'est un déploiement de CULTURE RELIGIEUSE (D.C.R.), Que nous disent les différentes religions sur le thème traversé ?
- La séance de déploiement d'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX (D.E.R.) a pour objectif de dérouler des éléments spécifiques du patrimoine littéraire, historique, artistique, culturel et dogmatique CHRETIEN, dans sa spécificité CATHOLIQUE Il s'agit de permettre à l'élève de côtoyer l'univers chrétien et de construire un regard éclairé et critique sur le thème abordé. En quelque sorte nous proposons ici à nos élèves un regard « théologique » de la foi catholique, il s'agit ici d'une proposition de foi.
- Enfin, pour clore la démarche thématique une séance de SYNTHÈSE vient en quelque sorte conclure, vérifier et synthétiser le travail effectué tout au long de la séquence. Cette évaluation formative ou sommative de la séquence repose sur les éléments de CONNAISSANCES, de CAPACITES, et D'ATTITUDES mises en œuvre durant les différentes séances thématiques. C'est un passage obligatoire. L'enseignant peut ainsi positionner l'élève dans le processus d'apprentissage et vérifier l'acquisition des COMPETENCES.

Aucun déploiement thématique ne doit dépasser la durée d'une séance.

LA CONSTRUCTION DE LA SEANCE.

La démarche pédagogique d'une séance comprend 4 étapes :

- L'amorce,
- L'approfondissement,
- Le renforcement,
- Le bilan.

L'amorce.

Il s'agit dans cette étape initiale (qui doit prendre 10 minutes au grand maximum) d'impliquer les élèves dans diverses activités (objets, images, gestes, mimiques, schémas...). La planification rigoureuse de cette étape permet une bonne compréhension du thème.

Selon l'amorce plusieurs buts sont visés :

- B.** établir une base linguistique pour aborder un sujet ou un concept,
- C.** activer les connaissances antérieures des élèves pour relier leurs expériences, leur vécu, leur connu aux concepts abordés,
- D.** faire réfléchir les élèves et leur faire établir des liens,
- E.** susciter l'intérêt des élèves pour le sujet abordé,
- F.** faciliter le processus de compréhension.

L'approfondissement.

Cette étape est le corps de la séance (20 à 25 minutes). Elle doit permettre à l'élève d'aller plus loin que l'étape initiale de l'amorce. L'enseignant proposera à cet effet des supports variés : images, textes, tableaux... de manière élaborée et structurée. Il permettra ainsi à l'élève de mettre en œuvre des compétences précises, en organisant des capacités aussi variées que les compétences du socle commun l'exigent. « Fouiller, creuser, examiner, mûrir, aborder sous des angles différents,.. » sont quelques synonymes de cette mise en œuvre.

Le renforcement.

Troisième étape incontournable de la séance, (5 minutes maximum) elle doit toujours permettre à l'élève, à partir d'un nouveau support, proposé par l'enseignant, de synthétiser ses découvertes. Les synonymes dynamiques de renforcement seraient : fortifier, rendre plus fort, consolider.

Le bilan visé.

Il est l'expression faite par les élèves de leur progression. C'est la **RE FORMULATION** de la découverte, dans les mots de l'élève qui prime. Il s'agit ici d'un bref résumé émanant des élèves (et exclusivement d'eux) qui synthétise le travail effectué durant la séance. Ce bilan de fin de séance est capital et ne doit en aucun cas être occulté à cause du manque de temps. Une préconisation serait d'y consacrer 10 minutes en fin de cours. Ce bilan, d'abord formulé à l'oral est repris par écrit dans le cahier de l'élève. Il permet à l'enseignant de vérifier si son objectif a été atteint. « Cerner, retracer, cibler, mettre en mots » seraient des synonymes dynamiques de cette phase essentielle et conclusive de toute séance.